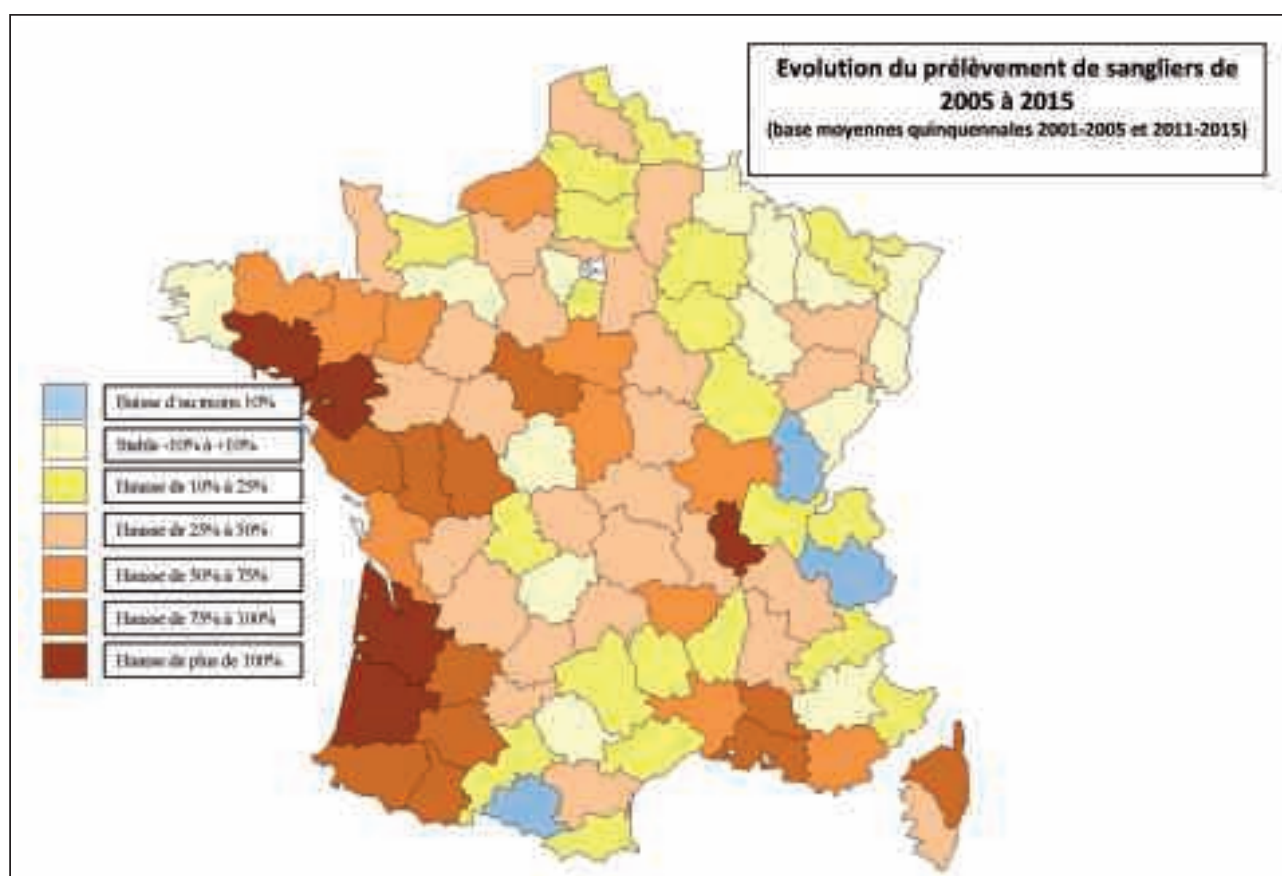


Analyse de l'évolution des prélèvements de sangliers de 2005 à 2015

par Gérard Bedarida



Les niveaux de prélèvements de sangliers dans chaque département varient considérablement d'une année à l'autre. L'amplitude de ces mouvements est très importante. De 2005 à 2015, dans plus d'un tiers des cas, les variations ont été supérieures à 20 % que ce soit à la hausse ou à la baisse.

Dans ces conditions, la

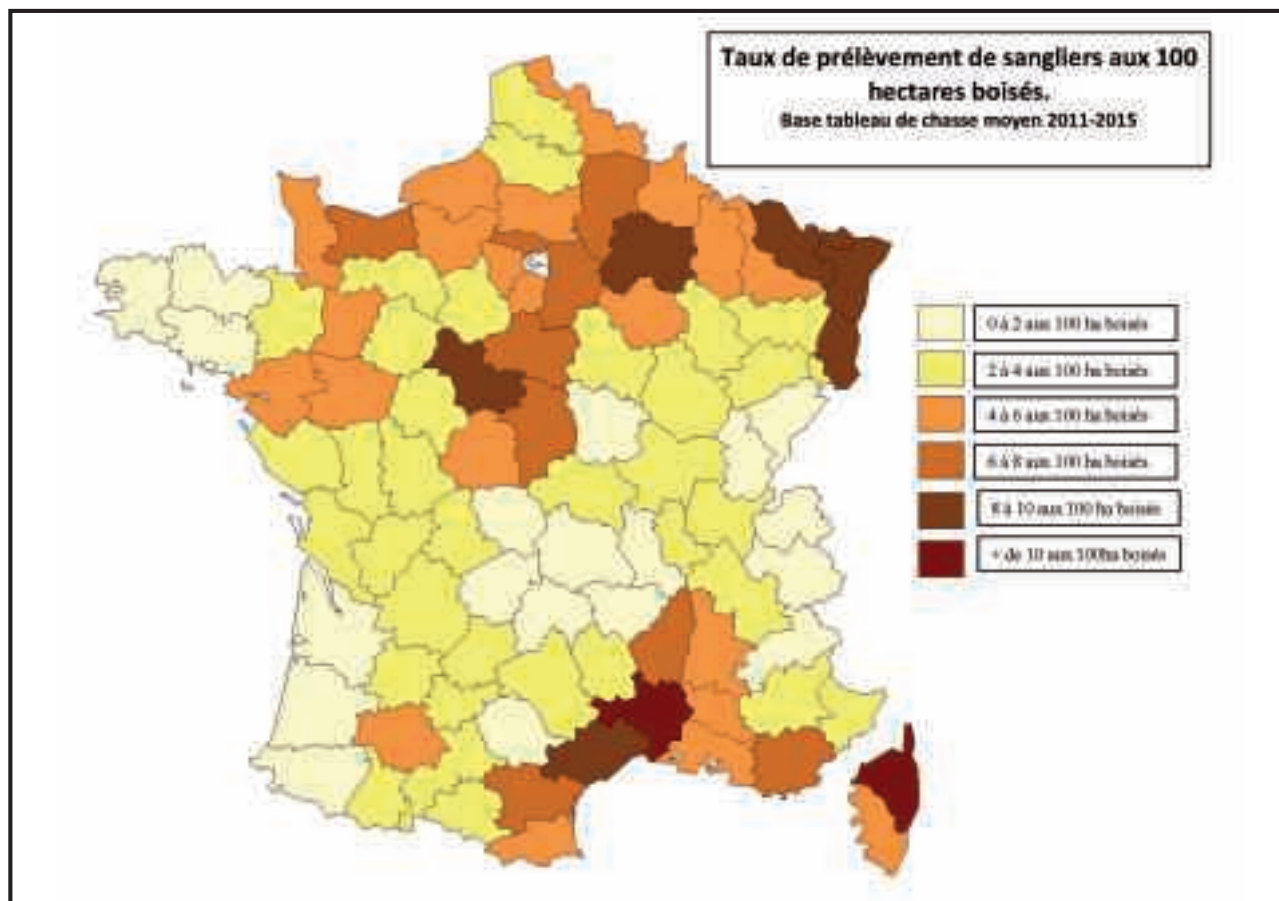
comparaison des tableaux de chasse d'une année sur l'autre ne permet pas de tirer un quelconque enseignement.

Le taux d'accroissement naturel de la population est de l'ordre de 100 % mais il peut varier dans des proportions très significatives en fonction de la rigueur de l'hiver et de la fructification forestière. La fixation d'objectifs annuels de prélèvement par les

autorités se révèle ainsi le plus souvent inadaptée.

La seule méthode qui permette de mesurer raisonnablement les évolutions de population à partir de ces chiffres consiste à comparer des moyennes mobiles sur des pas de temps importants.

Grâce à la publication des données du Réseau ongulés sauvages disponibles en open data, nous avons choisi d'analyser les



tableaux de chasse de chaque département en comparant les moyennes mobiles sur 5 ans entre 2005 et 2015. Les moyennes quinquennales 2001-2005 et 2011-2015 permettent d'amortir les variations annuelles trompeuses tandis que le pas de temps de 10 ans aide à dégager les évolutions significatives.

Cette analyse a permis d'étudier trois indicateurs par département : le niveau du tableau de chasse en 2015, la variation relative sur dix ans et le taux de prélèvement aux cent hectares boisés. Les trois cartes dressées sur ces critères révèlent une extrême hétérogénéité des situations, des évolutions et du niveau de risque entre les différents départements.

L'étude de ces trois indicateurs fait ressortir différentes typologies régionales.

Départements du nord-est

La population y est importante mais elle a peu varié en 10 ans puisque l'augmentation est restée dans la plupart des cas inférieure à 10 %. Les départements d'Alsace -Moselle et la Marne ont des

prélèvements moyens supérieurs à 8 animaux aux 100 hectares boisés.

Sologne

Les prélèvements ont augmenté de manière significative en 10 ans puisqu'ils ont été multipliés par 1,5 à 2. Les prélèvements dépassent 6 animaux aux 100 hectares boisés.

Frange littorale atlantique

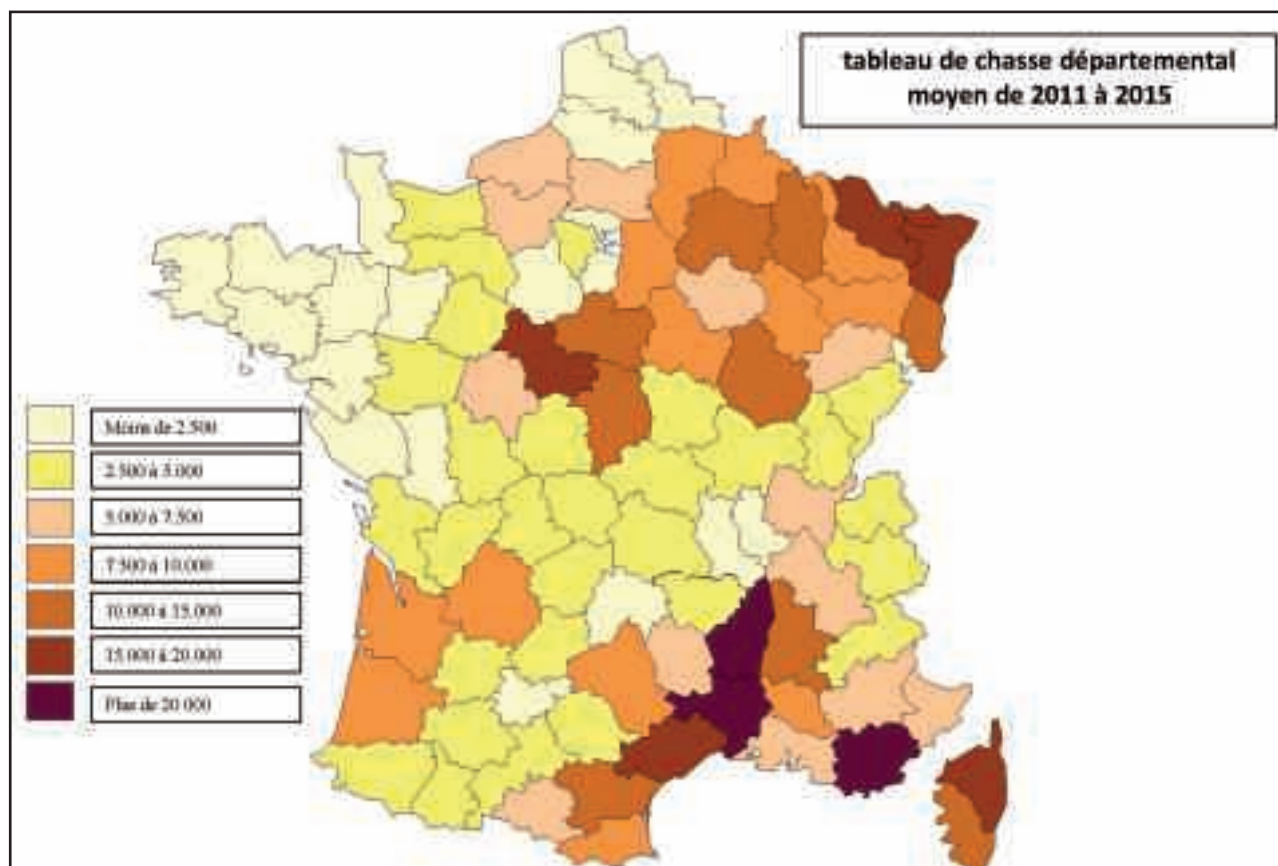
Les prélèvements ont fortement progressé à partir de populations

de très faible niveau. Les populations restent faibles puisque les prélèvements aux 100 hectares boisés sont le plus souvent inférieurs à 2 animaux en Bretagne et en Aquitaine.

Pourtour méditerranéen et Corse

Les tableaux de chasse y sont très importants avec une croissance soutenue du Gard au Var. Les prélèvements dépassent souvent 6 animaux aux 100 hectares. L'Ardèche et le Gard présentent les tableaux les plus





importants de France. Les sangliers bénéficient dans ces deux départements d'une couverture forestière de châtaigniers unique en France qui leur procure une nourriture très abondante et régulière.

Départements de montagne

La montagne semble constituer un facteur limitant pour les sangliers, même s'il n'est plus rare d'observer des boutis dans les alpages au-delà de 1 800 mètres.

Les densités restent faibles. Les populations sont restées le plus

souvent stables sur les dix dernières années. Les trois départements qui ont connu une baisse de population de plus de 10 % sont tous des départements de montagne : le Jura, l'Ariège et la Savoie. La conjonction d'hivers rigoureux et d'un couvert forestier résineux faiblement nourricier explique sans doute cette diminution. Les départements du massif central connaissent une évolution similaire quoique moins marquée.

L'analyse de ces différentes cartes montre que la lecture du seul tableau départemental est

insuffisante pour tirer des conclusions. Il est nécessaire de confronter plusieurs indicateurs pour pouvoir apprécier la situation sur un plan objectif.

Ces différents indicateurs montrent à quel point la géographie a un rôle dans l'évolution des populations de sangliers. Chaque situation appelle une réponse spécifique.

Enfin, il est indispensable de rappeler qu'une très forte disparité persiste très souvent à l'intérieur de chaque département et que les unités de gestion restent l'échelle géographique la plus appropriée.

G. B.

